

Département
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 10.04.2024
Convocation faite
Le 27.03.2024

Délibération
N°2024-04-035

Désignation d'un membre
suppléant à la
représentation du Comité
des Finances Locales (CFL)

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 02 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi deux avril à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA, M^{me} Valérie D'AMARIO (Suppléante de M^{me} Virginie ROGISSART), MM. Richard DEBOWSKI, Pascal GILLAUX, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Eric GUERINY, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHEUX (à partir du point n°2024-04-032), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, M^{me} Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, Jean GUION, M^{me} Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Fabien BONFILS, Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine GUMEZ (à partir du point n°2024-04-034), Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : M. Richard CHRISMENT (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{mes} Virginie ROGISSART (Représentée par M^{me} Valérie D'AMARIO), Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF), Jennifer PECHEUX (jusqu'aux approbations des comptes-rendus), M. Philippe RAVIDAT (pouvoir à M. Bernard DEKENS), M^{mes} Brigitte DUMON (pouvoir à M^{me} Evelyne LAHAYE), Laure BARBE, Laëtitia COMPAGNON, Sandrine GUMEZ (jusqu'au point n°2024-04-033).

M. Daniel DURBECQ, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu le courriel en date du 16 février 2024, la Communauté a été sensibilisée à la nécessité de désigner un élu suppléant au Comité des Finances Locales,

Considérant l'objet principal de ce comité de défendre les intérêts financiers de collectivités locales et d'harmoniser leurs positions avec celles de l'État,

Vu le renouvellement des membres élus du comité des finances locales du 20 novembre 2023, désignant Monsieur Bernard DEKENS membre titulaire,

Considérant la nécessité de désigner un représentant suppléant,

Considérant la candidature de Monsieur Mathieu SONNET,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

* **décide** de ne pas procéder à la désignation par un vote à bulletin secret mais par un vote à main levée,

* **désigne** Monsieur Mathieu SONNET en tant que membre suppléant au Comité des Finances Locales.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, enclosed within a large, hand-drawn oval.